

**IL N'EST PAS TROP TARD
POUR STOPPER**



**Manifestation
contre CETA
traité de commerce
Canada/Union Européenne**

Samedi 18 novembre à 15 H
Aix-en-Provence (Départ Rotonde)

Collectifs Stop Tafta-Ceta Aix-Gardanne-Salon-Marseille-La Ciotat
Stoptafta.aix.salon.gardanne@

Communiqué

Une nouvelle manifestation

Samedi 18 novembre, le collectif « stop Tafta-Ceta- Aix-Salon-Gardanne » et le collectif « stop Tafta-Ceta Marseille-la Ciotat » se mobilisent pour dire non au CETA, le projet de traité de libre-échange entre l'Union Européenne et Canada. Cette manifestation a lieu dans le cadre de la mobilisation nationale des collectifs stop Tafta-Ceta du 18 novembre.

(CETA est l'acronyme de Comprehensive Economic and Trade Agreement. Il se nomme aussi AEGC (Accord économique et commercial global)).

Cette action aura lieu à Aix-en-Provence le samedi 18 novembre, de 15 à 17 heures (départ Place Jeanne d'Arc-Rotonde). Elle prendra la forme d'une marche de protestation qui partira de la Place Jeanne d'Arc-Rotonde pour traverser les rues jusqu'à la Place de la Mairie avec un retour via le Cours Mirabeau. Des prises de paroles auront lieu au départ de la manifestation, place de la Mairie et cours Mirabeau (devant Monoprix).

Objectif de la manifestation

L'objectif de cette manifestation est de montrer que « **il n'est pas trop tard pour stopper le CETA** ».

Les citoyens ont le pouvoir de faire changer les choses en interpellant leurs parlementaires via un outil internet (www.stop-ceta.fr) ou directement. Ils peuvent leur demander de ne pas voter oui lors de la ratification (vote prévu au 2^{ème} semestre 2018 à l'Assemblée nationale). Ils peuvent exiger un débat public et une consultation sur un sujet qui impactera négativement tous les aspects de leur vie quotidienne. Ils peuvent aussi exiger un référendum pour ne pas laisser la ratification du CETA entre les mains des experts et d'une majorité aux ordres d'un pouvoir favorable au CETA.

Lanceurs d'alerte

Les collectifs d'Aix-Salon-Gardanne- Marseille-La Ciotat et les 150 autres collectifs français et les collectifs européens militent depuis des années contre les traités de commerce et d'investissement nouvelle génération dont CETA est le symbole. Depuis des années, ces lanceurs d'alerte se mobilisent pour informer les citoyens, les élus, les médias des dégâts irréversibles que feraient courir ces traités en matière de démocratie, agriculture, santé, services publics, environnement, économie, climat etc.

Ils ont gagné une première victoire d'importance avec Tafta (UE-Etats-Unis)

dont les négociations sont à l'arrêt. Ils ont aussi réussi à porter le débat du CETA sur la place publique malgré une Commission Européenne qui travaille dans la plus stricte opacité et qui est largement influencée par les lobbies des entreprises multinationales.

L'enfumage gouvernemental

Pour CETA, les jeux ne sont pas faits, même si, le 15 février 2017 le Parlement européen s'est prononcé favorablement sur le CETA avec 408 voix pour, 254 voix contre et 33 abstentions. Les eurodéputés français ont toutefois marqué leur différence puisque seulement 16 d'entre eux (sur 74) ont voté pour le texte : **Parti socialiste** (gauche) : 13 contre ; **Front de gauche** et apparentés (gauche radicale) : 4 contre ; **Europe Ecologie-Les Verts** (écologistes) : 6 contre ; **Front national** et apparentés (extrême droite) : 1 pour (Joëlle Bergeron, ex-FN), 23 contre. Même au sein des groupes les plus favorables au niveau européen, les défections françaises ont été nombreuses : **Les Républicains** (droite) : 12 pour, 6 abstentions (Alliot-Marie, Danjan, Dantin, Delahaye, Hortefeux, Morano) et 2 absents ; **UDI et MoDem** (centre) : 3 pour, 2 abstentions (De Sarnez et Griesbeck) et 2 contre (Arthuis et Rochefort).

Cette ratification par le Parlement européen a ouvert la porte à une application provisoire de 90 % du contenu du CETA (à l'exception du tribunal d'arbitrage) avant même que les 38 Parlements nationaux et infranationaux ne se soient prononcés. Cette application provisoire est entrée en action le 21 septembre 2017.

Malgré les conclusions alarmantes du rapport de la Commission d'experts Schubert (7 septembre) qu'il a lui-même désignée le gouvernement français a entériné l'entrée en vigueur provisoire du CETA, comme si de rien n'était. Emmanuel Macron avait pourtant pris l'engagement de tirer « toutes les conclusions » de ce rapport, y compris de « faire modifier le texte » du CETA. Engagement qui devrait donc rester sans suite.

Preuve supplémentaire que la question du CETA pose de graves problèmes : **Dix-huit députés LREM, dont Matthieu Orphelin (Maine-et-Loire), un proche de Nicolas Hulot, Anne-Laurence Petel (BDR) et Jacques Maire (Hauts-de-Seine) ont rendu public un courrier au premier ministre destiné à « contribuer à définir des modalités de bonne mise en œuvre de l'accord qui offrent des garanties aux parties prenantes et à la représentation nationale face aux craintes légitimes exprimées par la société civile ».**

Dans cette contribution ils listent 28 recommandations pour le gouvernement. Un premier volet concerne la transparence. Les élus demandent la présence de parlementaires et de représentants de la société civile dans le comité de suivi de l'application du CETA, la communication des travaux des comités thématiques ou encore la remise d'un rapport au Parlement sur la mise en œuvre du CETA un an après l'entrée en vigueur définitive de l'accord.

Les députés s'interrogent sur les conséquences de l'importation de viande canadienne qu'engendrerait cet accord, les normes sanitaires canadiennes étant plus souples sur l'usage des antibiotiques ou des accélérateurs de croissance.

Ils s'inquiètent également d'une concurrence accrue pour les éleveurs français déjà en difficulté. Pour y faire face, les députés proposent d'étudier un système d'étiquetage pour mieux informer les consommateurs sur l'usage de produits comme les antibiotiques.

Ils recommandent également de renforcer les contrôles sur les produits interdits dans l'UE (bœuf aux hormones, saumon transgénique) et d'"étendre le moratoire français actuel aux nouveaux OGM", ces produits étant susceptibles d'échapper à la réglementation en vigueur.

Sur le climat, les députés de la majorité proposent des "dispositifs législatifs ou réglementaires nationaux en 2019 pour dissuader ou taxer très fortement" les hydrocarbures dits non conventionnels (sables bitumineux, pétrole et gaz de schiste, etc.). Cette taxation se ferait "quelle que soit leur provenance" pour rester conforme aux règles européennes. Comme l'avait également recommandé la commission d'experts, les élus proposent la mise en place d'un "veto climatique" qui empêcherait les investisseurs de former des recours devant les tribunaux d'arbitrage sur des mesures concernant la lutte contre le dérèglement climatique.

Le gouvernement est donc pris en tenaille entre différentes positions :

-Il y a celles de LREM ou de la commission Schubert qui ne visent qu'à améliorer le contenu de l'accord mais dont les demandes exigeraient en réalité de nouvelles négociations

-mais il y a aussi celle de la société civile avec des collectifs qui jugent l'accord lui-même très dangereux et appellent à la non ratification.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a présenté, le 25 octobre dernier, **son « plan d'action pour la mise en œuvre du CETA).**

Ce plan d'action ne répond pas aux grands risques engendrés par le CETA, notamment sur le pouvoir de régulation des Etats, la santé, le climat et l'environnement, pourtant reconnus par la commission d'expert.e.s mandatée par le gouvernement.

La stratégie du gouvernement n'est ainsi pas d'empêcher le pire, mais, en se plaçant sur le plan de la communication, de faire semblant d'être à l'écoute des citoyens en formulant des vœux pieux, et en multipliant les comités de suivi, d'information, d'évaluation etc...Tout cela afin d'éviter d'affronter les problèmes que pose l'accord et préparer en douceur la ratification qui est le véritable objectif. A l'heure où Emmanuel Macron veut se présenter comme leader international sur le climat, cette stratégie est inacceptable.

Les mesures proposées sont au mieux inefficaces, au pire rigoureusement impossible. On voit mal par exemple comment la proposition de mettre en place *une force française spécialement dédiée à la détection des fraudes aux importations* et présentée comme rassurante pour les éleveurs aurait la moindre chance d'être mise en œuvre. Au moment où l'Union européenne s'engage à l'OMC pour un allègement des contrôles aux frontières, cette mesure ne peut avoir aucune portée pratique.

De la même manière, les discussions envisagées par la France *sur la tarification du carbone, sur les OGM et les pétroles issus de sables bitumineux*, présentées comme devant rassurer les écologistes n'auront pratiquement aucune chance d'aboutir dès lors que le CETA serait ratifié : pourquoi le Canada accepterait-il de revenir sur ce que l'accord lui procure ?

L'irréalisme des propositions est frappant. Proposer un mécanisme de "veto climatique" exigerait un nouvel accord avec le Canada. Ni le Canada ni l'Union européenne n'ont l'intention d'ouvrir de nouvelles négociations. Proposer de remplacer le mécanisme d'arbitrage par une « cour bilatérale d'investissement » : s'il s'agit de substituer à l'ICS du CETA une nouvelle cour, la renégociation de l'accord est impérative, si le gouvernement désigne l'ICS lui-même déjà en place, cela relève de la manipulation la plus grossière.

Quant à la proposition faite d'exiger de la Commission qu'elle conduise une politique commerciale transparente, on est dans le conte pour enfants et la première façon de l'obtenir est justement de commencer en ne ratifiant pas le CETA et en publiant immédiatement les mandats de négociation des autres accords.

En attendant, le CETA poursuit son cours. Aujourd'hui appliqué à plus de 90 %, le traité a déjà été ratifié par sept pays : la Croatie, le Danemark, la Lettonie, Malte, l'Estonie, le Portugal et la République tchèque. Mais il y a aussi deux procédures engagées : une plainte en Allemagne, où la Cour constitutionnelle ne s'est pas encore prononcée, et une procédure en Belgique, où la Cour de justice européenne a été saisie sur le volet du mécanisme de règlement des différends (ICS).

Pourquoi stopper le CETA ?

Le CETA est un accord de commerce et d'investissement entre l'Union européenne et le Canada.

De nombreuses études, dont celle commandée par le gouvernement, en soulignent les dangers dans de nombreux domaines.

Il menace notre démocratie, notre agriculture, notre alimentation, notre santé, nos services publics, l'environnement et le climat,...

Le CETA prévoit :

*de supprimer les derniers droits de douane entre les deux zones économiques, notamment dans l'agriculture.

*d'harmoniser les réglementations des deux côtés de l'Atlantique, ce qui facilitera un alignement vers le bas des normes protégeant la santé, les travailleurs, les consommateurs ou l'environnement.

*de conférer des privilèges exceptionnels aux multinationales.

Il instaure deux institutions anti-démocratiques :

-**un forum de coopération réglementaire**, composé de hauts fonctionnaires (non élus) associant des lobbyistes, qui pourra, avant qu'un texte de loi arrive au parlement, l'affaiblir voire l'enterrer ;

-**un tribunal d'arbitrage** permettant aux investisseurs étrangers présents au Canada de poursuivre un Etat de l'UE si une nouvelle réglementation nationale ou locale est susceptible de diminuer leurs profits.

<p style="text-align: center;">Un autre commerce est possible. Les droits des populations doivent primer sur les intérêts économiques privés</p>

Le collectif

Créé il y a 3 ans ce collectif s'oppose aux projets de traités de commerce et d'investissement entre les États-Unis et l'Union Européenne (TAFTA ou TTIP), entre l'Union Européenne et le Canada (CETA) et à tous les autres Accords de Libre Échange(ALE).

Il dit NON à des accords de commerce et d'investissement dangereux pour l'agriculture paysanne, la santé, les services publics, le climat et l'emploi. Ils sont une menace pour la démocratie.

Il REFUSE qu'une multinationale puisse attaquer un Etat si une loi protectrice (ex : pour la santé) les empêche de réaliser les profits espérés, souvent outranciers.

Il dit NON au monde que veut nous imposer la Commission Européenne et les gouvernants complices des entreprises transnationales.

Il PROPOSE des alternatives pour aller vers la transition sociale et écologique nécessaire pour les peuples et la préservation de la planète.

Le collectif est composé d'associations, de partis politiques et de citoyens qui s'engagent à titre personnel, réunis dans un objectif commun : s'opposer à TAFTA, CETA, TISA... et proposer des alternatives :

Attac Aix, Attac Gardanne, Artisans du monde Aix, CADTM, Camedia, Collectif aixois pour l'égalité, Association Climat Pays d'Aix, Confédération paysanne, Collectif vigilance Gaz de Gardanne-Pays d'Aix, Ensemble Aix, LDH Aix, PCF Aix, PG Aix, Partit Occitan, Résister aujourd'hui, NPA, Jeunes Ecologistes Aix-Marseille, Europe Ecologie les Verts (EELV), Nouvelle Donne Aix, Mouvement des jeunes socialistes 13, Salon en transition et divers citoyens.